



Cfdt: TOUTE
LA DIFFÉRENCE

FLASH INFOS

>> Diversité et égalité des chances
>> Don de jours

SUR LA BONNE VOIE

Pour la CFDT, la négociation diversité/égalité des chances avait plusieurs objectifs :

- Mettre la direction face à ses responsabilités en la matière, en renforçant la volonté commune des parties signataires de voir dans la diversité, sous ses multiples formes, une source d'enrichissement et de développement pour l'entreprise, **contribuant au bien-être des salariés** ;
- Accentuer la démarche pour que chaque salarié soit **traité de la même manière**, indépendamment de son sexe, âge, origine, handicap, opinions...

C'est en ce sens que le projet d'accord initial a fait l'objet de nombreuses propositions écrites de la CFDT. Il est en effet essentiel, au-delà des **engagements forts** que la CFDT a souhaité inscrire dans cet accord, de se donner les moyens d'en vérifier la mise en place et les évolutions. De belles intentions sont insuffisantes si elles ne se traduisent pas **par des actes**. C'est pourquoi la CFDT a demandé et obtenu la mise en place d'une commission de suivi entre signataires de l'accord, qui viendra en complément des commissions Diversité dans les CE et au CCE.

De même, la CFDT a proposé des leviers pour **renforcer les adaptations au poste de travail** (accessibilité, aménagement d'horaires, retour d'une longue absence : maladie, congé parental, maternité, etc.). Des modalités particulières doivent être étudiées pour concilier vie professionnelle et vie privée, **en particulier pour les femmes**.

Un renforcement des leviers et des actions tout au long de la durée de l'accord, notamment à travers la commission de suivi qui devra jouer pleinement son rôle, **seront une priorité de la CFDT**.



POSITION DE LA CFDT

Comme pour les récentes discussions sur la formation professionnelle et le don de jours, cette négociation a permis de remettre le dialogue social dans le sens de la marche. Les parties ont été à nouveau capables de s'écouter et de faire un pas les unes vers les autres. La CFDT souhaite fortement que cette inflexion ne reste pas sans lendemain, et s'accroisse dans les prochains mois. De nombreux dossiers nous attendent, et celui sur la qualité de vie au travail (QVT), dont la CFDT a demandé qu'il soit mis sur la table, sera un révélateur de la volonté de continuer dans cette voie.



QUESTIONNAIRE DIVERSITÉ

En marge de la dernière réunion a eu lieu une première restitution partielle du questionnaire diversité mis en place il y a quelques semaines par la direction. 1600 salariés y ont répondu au total (à travers Agora ou par support papier). C'est beaucoup plus que les 522 réponses qui avaient été apportées en 2013. Cette évolution démontre que ce thème est mobilisateur.

Cela renforce d'autant la détermination de la CFDT à faire de la diversité et égalité des chances un des enjeux essentiels des prochaines années.



DON DE JOURS

Cette négociation avait pour objectif de parvenir à un accord d'entreprise améliorant les dispositifs légaux et de permettre aux salariés qui le souhaitent d'être solidaires en faisant don certains jours de manière anonyme, sous des conditions à définir (cf tract du 16 octobre 2015).

Ainsi, la seconde réunion du 26 novembre dernier a permis d'atteindre cet objectif. Quasiment toutes les propositions de la CFDT ont été entendues, notamment sur l'élargissement des personnes pouvant bénéficier du dispositif. Seule notre demande d'abondement par l'entreprise des jours donnés a été refusée.

↳ Pour rappel, un accord d'entreprise est obligatoire pour mettre en place ce dispositif.

